



CONSEIL DE COMMUNAUTE Mercredi 11 avril 2018

1

L'an deux mille dix-huit, le mercredi onze avril, à dix-huit heures trente, le conseil de Communauté de la Communauté de Communes du Pays de Landerneau-Daoulas s'est réuni Salle Plénière, Maison des Services Publics à LANDERNEAU sous la présidence de Patrick LECLERC.

Présents

ANDRE Robert, BEGOC Marie Hélène, BESCOND Yvon, BRIANT Hervé, CANN Joël, COJEAN Michel, CORNILY Karine, CORRE Michel, CRENN Jean, FLOCH Jean Bernard, FORTIN Laurence, GOALEC Bernard, GUILLORÉ Alexandra, GUILLOU Jacques, HERROU Monique, JEZEQUEL Marc, KERLAN Frédéric, LE GALL Jean-Noël, LE GUILLOU-HENAFF Sylvie, LE TYRANT Jean Claude, LEBALLEUR Pierre, LECLERC Patrick, MAHE Marie Line, MAILFERT Gilles, MASCLEF Evelyne, MERDY Marie Thérèse, MORVAN Henri, MORVAN Marie Claude, MOULLEC Yvan, OMNES Elisabeth, PAGE Marie Renée, PHILIPPE Georges, PITON Jean Jacques, PONT Annie, POUPON Julien, RIOU Michel, ROUBY Solenn, SERGENT André, SOUDON Chantal, TANDEO Gilles, TANGUY Anne, TRMAL Marie France.

Secrétaire de séance

GUILLORE Alexandra

Excusés

BONIZ Jean Jacques (pouvoir à COJEAN Michel)
CUNIN Marie Josée (pouvoir à OMNES Elisabeth)
CYRILLE Yves (pouvoir à MORVAN Marie Claude)
GODET Nathalie (pouvoir à LE GALL Jean Noël)
LE GUEN Jean René

Absente

BERVAS Viviane

Assistaient en outre à la séance

Didier BAUMONT, Bruno JAOUEN, René LE DROFF, Yann ROHOU, Danièle FALC'HUN-MARREC

Conseil de Communauté	
11 avril 2018	2018-50

FINANCES

Compte Administratif 2017 budget Moulin Mer

→ Présentation et vote

Laurence FORTIN, vice-présidente en charge des finances, présente une analyse des résultats du budget Moulin Mer au titre du CA 2017.

L'exécution du budget 2017 est la suivante :

	Fonctionnement	Investissement
Résultat antérieur	0,00	-971 024,15
Dépenses	86 361,38	177 224,03
Recettes	86 361,38	1 148 248,18
Résultat	0,00	0,00
Report dépenses	0,00	10 147,23
Report recettes	0,00	0,00
Résultat cumulé	0,00	-10 147,23

2

Conformément aux règles en vigueur, le président quitte la salle au moment du vote.

Sous la présidence de Jean Claude LE TYRANT, doyen de l'assemblée, l'arrêté des comptes 2017 est soumis à l'approbation de l'assemblée communautaire.

Vu l'avis favorable :

- ☉ du Bureau communautaire du 20 mars 2018,
- ☉ de la commission Finances/Ressources humaines du 27 mars 2018,

le conseil de Communauté à l'unanimité adopte le compte administratif 2017 du budget Moulin Mer.

Le registre dûment signé,
Pour extrait conforme,
A Landerneau, le 12 avril 2018
Patrick LECLERC
Président de la Communauté

